

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE REBENACQ

SEANCE DU 26 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le 26 juin à 19h30 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur BOUSQUET Michel, Maire.

Date de la convocation : 18/06/2026

Présents : Mmes CAZENAVE, CIVERA, LENGART, MIRANDON, RICART, POUYOUNE-HORGUE et PUCHEU-COURTEILLES.

Mrs BOUSQUET, CACHELOU, CARASCO, CAZANAVE, HILLOU, LABOURDETTE et LOISEAU.

Absent excusé : Mr GUEDOT donne procuration à Mr CACHELOU

Secrétaire : Mr LOISEAU Romain

41 – Remboursement d'achat de matériel au Comité des Fêtes

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Monsieur le Maire informe les Conseillers qu'une partie du local communal mis à disposition du foyer (chemin du bois d'en bas) bénéficie désormais au Comité des Fêtes. Des travaux, notamment de cloisonnement du local ont été nécessaires ; Ils ont été faits par les membres du Comité, mais l'achat du matériel incombait à la Mairie. Le Président de l'association, Mr LACLOTTE Stéphane, s'est rendu chez Leroy Merlin et a réglé ces achats.

Monsieur le Maire propose aux conseillers de rembourser au Comité des Fêtes l'achat du matériel :

- Facture 0412600033638 pour un montant de 48,80 €
- Facture 0412600035751 pour un montant de 148,97 €.

Le Conseil Municipal, après discussion, accepte à l'unanimité cette proposition.

Cette somme sera prélevée de l'article 6287 du BP 2026 .

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

Le Maire,

Michel BOUSQUET

